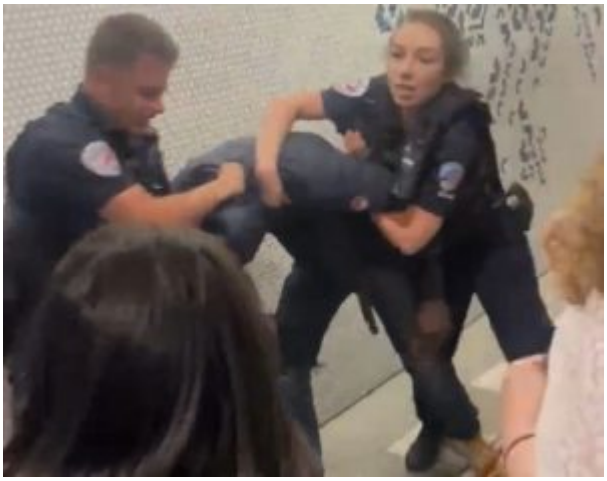
Paris : laissé libre après avoir tenté d'attaquer des policiers avec un couteau, un clandestin nigérian récidive et agresse à nouveau des policiers (MàJ : il est condamné à 8 mois avec sursis puis remis en liberté… encore une fois)

07/07/2022 à 16h51



08/07/2022

> *On n'arrive déjà pas à gérer nos voyous nationaux, qu'on doit gérer ceux du monde!*
> *Les #policiers sont écœurés de voir leur agresseur ressortir libre du tribunal.*
> *Débouté de l'asile, il reste pourtant en #France!*
> *Ni expulsé, ni incarcéré, c'est la double peine pour nos*

collègues. pic.twitter.com/Xl15WekdhD

— Matthieu Valet (@mvalet_officiel) July 9, 2022

Un policier agressé par un clandestin récidiviste. Réponse de la "justice" française : 8 mois de sursis.
Et aucune expulsion.

Une seule réponse : D-E-H-O-R-S #Soirinfo @CNEWS pic.twitter.com/nGbImkB5sc

— Pierre Gentillet (@Pierre_GTIL) July 8, 2022

07/07/2022

L'agresseur des #policiers lundi à gare de #Lyon, a été condamné à 8 mois avec sursis et de nouveau, remis en liberté.
En situation irrégulière, il aura 2 ans de mise à l'épreuve en □□.
Peut-être doit-il encore faire de nouvelles victimes pour être incarcéré ou expulsé ?#Borne

— Matthieu Valet (@mvalet_officiel) July 7, 2022

□□7 juillet 2022: Jugé en comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité (CRPC), il a été condamné à 8 mois de prison avec sursis + 2 ans de mise à l'épreuve. Ressorti libre du tribunal

— Amaury Bucco (@AmauryBucco) July 7, 2022

06/07/2022

Arrivé en 2017 en France par la Lybie, puis par l'Italie, le parcours d'Ahmed I. est jalonné de déboires judiciaires et administratifs. Malgré plusieurs interpellations, il n'a pourtant jamais été sanctionné ni renvoyé dans son pays. Les policiers auteurs de l'interpellation gare de Lyon pourraient quant à eux être sanctionnés.

(…) Outre les images, la brutalité de l'interpellation se constate aisément par les séquelles laissées. Il a été délivré à Ahmed I. un jour d'ITT à l'issue de sa visite médicale, tandis que le gardien de la paix D., dont le nez aurait été cassé, s'est vu attribuer deux jours d'ITT, selon une source policière. Ce dernier a passé ce mercredi 6 juillet un scanner pour analyser l'état de son nez. *« Tout ça ne serait pas arrivé si la justice avait décidé de le mettre en détention provisoire en attendant son jugement »,* déplore Yvan Assioma, membre du syndicat de police Alliance. Même indignation du côté de Matthieu Valet, du syndicat SCICP, qui s'est exprimée sur CNews ce matin (voir plus bas). D'après nos informations, le parquet aurait décidé de saisir le service interne d'inspection de la préfecture de police (le SDSE), pour qu'un enquête interne soit diligentée à l'encontre des policiers auteurs de l'interpellation.

[Valeurs]

□□ Septembre 2017: arrive en France (via la Lybie, puis l'Italie) où il n'a ni famille, ni revenu
□□ Avril 2021: l'Ofpra rejette sa demande d'asile
□□ Septembre 2021: la Cour nationale du droit d'asile, devant laquelle il tente un recours, rejette sa demande

— Amaury Bucco (@AmauryBucco) July 6, 2022

□□ Avril 2022: il tente une nouvelle demande d'asile, jugée irrecevable
□□ 17 mai 2022: déjà connu pour vol et stups, il menace avec un couteau un employé du McDo et un agent de la SNCF, puis menace des policiers
□□ 20 mai 2022: remis en liberté pour un jugement en novembre

— Amaury Bucco (@AmauryBucco) July 6, 2022

□□14 juin 2022: lors d'une bagarre avec un tiers, il jette une chaise qui tombe sur une voiture de police. Il est interpellé
□□15 juin 2022: visé par une OQTF

— Amaury Bucco (@AmauryBucco) July 6, 2022

□□4 juillet 2022: refuse de quitter une gare où il mendie, se rebelle contre les policiers et blesse l'un d'entre eux au nez (2 jours d'ITT). La scène est filmée
□□5 juillet 2022: le parquet aurait décidé de saisir l'inspection interne contre les policiershttps://t.co/vJzZDO5O5S

— Amaury Bucco (@AmauryBucco) July 6, 2022

05/07/2022

> *On n’en peut plus!*
> *Le 17/05/22, ce voyou, demandeur d’asile, avait agressé au couteau des #policiers en Gare de l’Est.*
> *Déféré devant le tribunal de #Paris, il avait été remis en liberté.*
> *Hier, ce même voyou a agressé des #policiers dont un a eu le nez fracturé!*
> *Cherchez l’erreur! pic.twitter.com/T8byLGx0lR*
>
> *— Matthieu Valet (@mvalet_officiel) July 5, 2022*

> *Les policiers tentent d'évacuer Ahmed, un Nigérian en situation irrégulière, de la gare de Lyon (Paris), il se rebelle et insulte les agents. Un policier blessé : nez cassé, griffures et cocard (Màj) https://t.co/6j5TY4od9t pic.twitter.com/7mGuDrEQUF*
>
> *— Fdesouche.com est une revue de presse (@F_Desouche) July 4, 2022*

21/05/2022

> *Originaire du Nigeria, ilest arrivé sur le territoire français en 2017 et a vu sa première demande d'asile rejetée. Il aurait alors fait une démarche pour que sa demande soit réexaminée si l'on en croit l'attestation retrouvée sur lui, lors de son interpellation 2/3*
>
> *— Amaury Bucco (@AmauryBucco) May 21, 2022*

> *Le syndicat de police @alliancepolice dénonce une décision incompréhensible.*
> *“On aurait souhaité qu’il soit incarcéré en attendant son jugement” déclare @YAssioma à @Valeurs 3/3*
>
> *— Amaury Bucco (@AmauryBucco) May 21, 2022*

19/05/2022

Un comportement initialement observé aux États-Unis sous le terme de «suicide by cop», qui consiste à menacer les forces de l’ordre dans le but de se faire abattre.

Mardi 17 mai en début de soirée, deux gardiens de la paix ont interpellé un individu armé d’un couteau gare de l’Est, dans le 10e arrondissement de Paris. Âgé de 25 ans, cet homme d’origine nigériane en situation irrégulière sur le sol français voulait visiblement mettre fin à ses jours selon la méthode du «suicide by cop» ou «suicide par policier interposé», apprend-on ce jeudi de source policière. Un comportement qui consiste à menacer les forces de l’ordre dans le but de se faire abattre.

Tout commence aux alentours de 20h, lorsqu’un employé du McDonald’s implanté dans le hall Saint-Martin se présente au poste de police de la gare. Le restaurateur vient signaler la présence d’un individu muni d’un couteau. Ce dernier aurait notamment menacé un employé du fast-food en lui mimant un signe d’égorgement avec son arme. Deux policiers se rendent immédiatement sur place et tombent nez à nez avec l’agresseur. Particulièrement agité, l’homme s’attaque à un agent de sécurité de la gare. Il progresse dans sa direction, le couteau à la main.

Les gardiens de la paix dégainent alors leur arme de service, et le somment à plusieurs reprises de poser son arme. Loin de se rendre, celui-ci les menace avec son couteau de manière «hostile» – comme l'indiqueront les deux agents dans leur procès-verbal que nous nous sommes procuré. *«You can shoot me ! [Vous pouvez m'abattre !]»*, *«Shoot me ! [Tuez-moi !]»*, va-t-il jusqu'à implorer, espérant que les policiers ouvrent le feu dans sa direction.

(…) Le Figaro